



## **Compte-rendu audio conférence du lundi 2 novembre**

La Direction a organisé une conférence à destination des Organisations Syndicales, afin de leur faire part d'un certain nombre d'informations liée au nouveau confinement.

Il a été souligné que le contexte et le confinement actuel n'est pas identique au premier puisque nous ne sommes pas en situation de Plan de Continuation d'activité (PCA).

L'activité se poursuit et les missions restent les mêmes.

Le télétravail est de 5 jours par semaine d'autant que possible.

Si le télétravail n'est pas possible alors l'activité s'effectue en présentiel.

La mise en situation d'ASA n'est plus une situation courante.

Pour synthétiser le travail est identique à ce qu'il est habituellement à l'exception que le télétravail est sur 5jours.

Sur le matériel, la direction a reçue des ordinateurs portables qui sont en cours de « distribution ». la direction a reçu 120 ordinateurs. La CID est surchargé en cette période donc patience...

Pour l'accueil la règle est que l'accueil sur rendez-vous doit être privilégié.

Néanmoins l'accueil n'est pas fermé. Les directives de la centrale sont de maintenir les accueils ouverts malgré les difficultés que cela peut engendrer (énervements, files d'attente à l'extérieur des bâtiments ...)

Les OS ont souligné que l'attestation de déplacements prévoie que les déplacements pour se rendre dans une administration ne sont possibles que pour une convocation ou un accueil sur RDV.

Les attestations ne prévoient pas un déplacement sans rdv auprès d'une administration.

L'amplitude horaire journalière n'est pas modifiée. Il sera fait preuve de discernement comme cela a été le cas par le passé sur les débits et crédits horaires.

La DRFIP 69 accueille 40 stagiaires et une réunion spécifique doit avoir lieu prochainement.

Les OS souhaitent la mise en suspend de la NRP en cette période particulière. Sur ce point, il nous a été indiqué que les directives de la Centrale était la poursuite de la NRP.

Sur certains points les OS n'ont pas eu de réponses : Quid des contrôles ? Quid de la situation des huissiers ? Quid de la situation du conjoint d'une personne vulnérable ?

On constate que malgré la situation sanitaire difficile tout se poursuit ...

Prenez soin de vous

Pour toutes questions ou point spécifique vous pouvez me contacter au mail suivant : [cftc.drifip69@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cftc.drifip69@dgfip.finances.gouv.fr)

Ou [david.leyrat@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:david.leyrat@dgfip.finances.gouv.fr)